

TRANSCRIPT DE LA CONFERENCE DE PRESSE CONJOINTE DE PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES RESULTATS 2024 DU CADRE DE COOPERATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

Kinshasa, 30 juillet 2024

Chef de Protocole/Vice-Premier Ministre du Plan & Coordination de l'Aide au Développement [Dieumerci Numbi] :

Mesdames-Monsieur,

Eminents invités, Distingués représentants des Médias Nationaux et Internationaux.

C'est pour moi un immense Honneur et un privilège insigne d'être le maître de cette conférence de presse historique,

Fruit de la coopération exemplaire entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et le système des Nations Unies.

Permettez-moi tout d'abord de saluer la présence parmi nous des personnalités éminentes qui ont bien voulu rehausser cet événement de leur Auguste présence :

- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement
- Monsieur le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Agences, Fonds et programmes des Nations Unies œuvrant en République Démocratique du Congo.

Votre Présence ici témoigne de l'importance stratégique de cette Collaboration et de votre engagement indéfectible envers le Développement durable et la stabilité de la République Démocratique du Congo.

Nous vous présenterons les résultats phares de cette coopération fructueuse en 2023, qui démontrent la volonté commune de nos Institutions de relever les défis majeurs auxquels fait face la République Démocratique du Congo

L'année 2023 a été une année critique pour la République Démocratique du Congo. La mise en œuvre du cadre de coopération en 2023 a été caractérisée par une diversité de partenariats du Système des Nations Unies avec différents acteurs pour la mobilisation des financements, l'organisation d'actions conjointes de plaidoyer et la mise en œuvre de projets.

Permettez-moi Excellence de vous présenter le déroulé de notre programme.

Tout d'abord nous aurons l'honneur d'entendre le discours de Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies.

Ses propos nous éclaireront sur les enjeux et les initiatives de cette coopération multilatérale.

Ensuite, nous écouterons avec attention l'allocution de son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du plan et de la Coordination de l'Aide au développement.

Ses réflexions sur les politiques gouvernementales seront précieuses.

Enfin, une fois ces allocutions terminées, le Responsable de communication du Bureau du Coordonnateur résident prendra la parole pour la gestion de la projection vidéo, les allocutions relatives aux présentations des résultats et ensuite assurera la modération de la séance des questions-réponses.

Il me fait un grand honneur d'inviter à cette tribune Monsieur le Coordonnateur résident du système des Nations Unies pour nous faire l'honneur de son allocution.

Monsieur le Coordonnateur résident la parole est à vous.

Coordonnateur Résident du Systèmes des Nations Unies [Bruno Lemarquis] : Bonjour tout le monde, Mbote. Jambo.

**Excellence Monsieur le Vice Premier Ministre, Ministre du Plan,
Excellence Madame la Ministre déléguée à la Coopération internationale et à la Francophonie,
Chers et chères Collègues des Agences des Nations Unies,
Chers et chères journalistes et représentants des médias,**

C'est un honneur de coanimer cette conférence de presse avec S.E. Monsieur le Vice Premier Ministre, Ministre du Plan.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour partager avec vous le rapport des résultats du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement durable pour l'exercice 2023.

Ce rapport annuel s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Système des Nations Unies de renforcer la redevabilité et la transparence de ses interventions vis-à-vis du Gouvernement, de ses partenaires et surtout, du peuple congolais.

Tout d'abord, au nom de l'Equipe pays des Nations Unies en RDC, je souhaite exprimer mes vifs remerciements au Gouvernement pour la collaboration, constante et constructive, ainsi que pour l'esprit de dialogue. Nos interventions se veulent d'être alignées aux priorités nationales.

Les Nations unies en RDC sont une grande famille, avec au total 28 agences, fonds, programmes, ou autres entités apparentées qui œuvrent, dans le cadre de leurs mandats respectifs, en appui au pays. Les Nations Unies en RDC travaillent dans le domaine du développement, de la paix et sécurité, des droits de l'homme et de l'action humanitaire. La très grande majorité ont une présence résidente en RDC, mais certaines sont ce que l'on appelle des entités non-résidentes, qui collaborent toutefois de manière active. La diversité de la famille des Nations Unies est importante à rappeler, car il peut parfois y avoir l'impression en RDC que Nations Unies égal MONUSCO. C'est d'ailleurs pour cela que l'on dit, lorsque la MONUSCO se retire d'une province, la MONUSCO part, les Nations Unies restent.

En 2023, le SNU a travaillé avec plus de 30 entités étatiques tant au niveau central (ministères, Parlement, système judiciaire et autres institutions) qu'au niveau des entités déconcentrées ou décentralisées pour la conception et la mise en œuvre des programmes.

Le SNU travaille également avec de nombreux partenaires de la société civile, du secteur privé, avec des organisations locales, des organisations féminines, des organisations de la jeunesse, et tant d'autres acteurs de la vie sociale, économique et culturelle, avec des collaborations étroites en faveur de l'agenda du développement durable.

Des remerciements tous particuliers vont également aux Partenaires Techniques et Financiers (partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris les Institutions Financières Internationales), qui nous ont soutenu dans le cadre de la mise en place des interventions et des programmes

avec des ressources financières et des appuis institutionnels. Car comme vous le savez les agences dépendent des contributions volontaires des partenaires.

L'année 2023 a été une année critique. Ce fut une année électorale, avec les élections de décembre 2023. Ce fut aussi une année marquée par la dégradation de la situation sécuritaire, en particulier au Nord Kivu et en Ituri, mais aussi dans la province du Mai-Ndombe, dans un contexte de tensions sous-régionales accrues. Ce fut enfin une année qui a vu des développements en ce qui concerne le processus de désengagement de la MONUSCO, après plus de 20 ans de présence.

Du fait de cette dégradation de la situation sécuritaire, la situation humanitaire s'est également dégradée, et demeure dramatique. C'est l'une des crises les plus prolongées au monde, une crise complexe et négligée. Il y avait 6.8 millions de personnes déplacées internes fin 2023, aujourd'hui elles sont 7.3 millions. Le pays accueille aussi plus de 500,000 réfugiés et demandeurs d'asile.

Mais parallèlement à cela, la RDC a enregistré une forte croissance économique, estimée à 6,2% en 2023, et a poursuivi des actions et des stratégies de développement dans le cadre de la mise en œuvre des ODD. Car comme nous le savons la RDC est un pays qui regorge d'opportunités, de potentiel et de ressources, un pays « solution » par rapport à des problèmes globaux tels que l'impact des changements climatiques et la transition énergétique. Un pays solution qui a besoin de la paix pour exprimer tout son potentiel.

Il est donc clé d'investir dans le développement et dans la mise en œuvre des ODD, pour un véritable changement dans la vie quotidienne des Congolais et des Congolaises. Mais le chemin reste long. Dans le dernier rapport de progrès sur la mise en œuvre des ODD présenté par la RDC, que l'on appelle la Revue Nationale Volontaire, qui date de 2023, on note que les progrès de la RDC à mi-parcours de l'horizon butoir, 2030, restent lents. Malgré la forte croissance économique engrangée ces dernières années, 74.5 millions de congolais et de congolaises continuent de vivre dans l'extrême pauvreté.

Dans ce contexte, le SNU s'est focalisé sur **trois domaines de coopération**, et mes collègues donneront ensuite des informations complémentaires :

(i) la **Consolidation de la paix, le respect des Droits humains, la protection des civils, la cohésion sociale et la démocratie** ; (ii) la **Croissance économique inclusive et le développement durable** ; (iii) l'**Accès aux services sociaux de base et l'assistance humanitaire**.

Nos interventions, qu'elles soient directes vers les populations ou orientées vers l'appui aux politiques publiques, aux réformes institutionnelles, au renforcement des capacités, à l'analyse, la planification stratégique ou encore la collecte des données, ont toutes été menées **en alignement avec les priorités nationales**, toujours dans le souci **de ne laisser personne de côté**.

En matière de **consolidation de la paix et de la démocratie**, notre soutien au processus électoral, tant en termes technique, logistique, de communication que de renforcement des mécanismes d'alerte, a contribué à ce que les échéances électorales puissent avoir lieu dans les délais constitutionnels tout en minimisant les risques de crise et en prévenant les conflits.

Pour renforcer le respect des droits humains, des appuis importants ont été apportés à la justice militaire et à la justice civile, pour permettre en particulier les processus d'enquêtes et de

poursuites pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, violations graves des droits humains, y compris les violences basées sur le genre.

Le SNU a également appuyé des processus de réforme, par exemple dans le domaine de la sécurité, avec l'appui à la réforme de la police ou encore à l'administration pénitentiaire.

En ce qui concerne la **Croissance économique inclusive, le développement agricole, la protection sociale et la gestion durable des ressources naturelles**, le SNU a accompagné le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'accélération ambitieux pour la mise en œuvre des ODD incluant des réformes cruciales et des investissements structurants.

Ce plan a été présenté par S.E. le Président de la République au Sommet des ODD en septembre 2023 à New York, et une feuille de route a été présentée et approuvée en conseil des Ministres.

Pour prendre l'exemple de l'inclusivité financière, plus de 3 millions de nouveaux bénéficiaires de services financiers ont été enregistrés en 2023 auprès des institutions de microfinances, du fait principalement de l'ouverture des comptes aux agents de l'Etat et de l'incidence de la numérisation.

S'agissant de l'appui aux politiques publiques, le SNU a poursuivi, entre autres exemples, son soutien à la promotion du capital naturel et appuyé la gouvernance, y compris à travers l'élaboration de la loi foncière et le développement du code de l'urbanisme et de la construction.

Quant à l'**accès aux services sociaux de base et l'assistance humanitaire**, en 2023 les interventions ont porté sur l'appui aux institutions et aux politiques publiques, ainsi qu'aux populations, communautés et groupes vulnérables, pour la satisfaction de leurs besoins essentiels.

Il s'agit notamment de (i) l'accès aux services de santé, à la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des Adolescents jeunes ainsi qu'au renforcement de la nutrition ; (ii) l'éducation de qualité ; (iii) la promotion et la protection sociale, (iv) l'inclusion économique, (v) l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

En 2023, près de 7 millions de personnes (soit 70% de la cible du Plan de Réponse Humanitaire) ont bénéficié d'une assistance humanitaire multisectorielle pour couvrir leurs besoins vitaux.

Plus de 18 millions d'enfants de 6-59 mois ont été vaccinés contre la rougeole. Ici encore, une bonne coordination SNU /partie nationale a permis l'accès au Fonds de lutte contre les pandémies de la Banque Mondiale (40,000,000 USD) pour renforcer les capacités intersectorielles dans 5 provinces.

En 2023 le SNU a également lancé les éléments indispensables à la définition de son nouveau Cadre de Coopération avec la RDC pour la période 2025-2029, cadre qui sera aligné avec le Plan National Stratégique de Développement et avec le Plan d'action du gouvernement. A travers ce nouveau cadre, le SNU s'attachera notamment :

- à appuyer des politiques publiques accélératrices à même d'avoir un fort impact sur la mise en œuvre des ODD ;
- à appuyer les efforts de la RDC pour s'attaquer aux causes profondes des conflits, que j'aime appeler les nœuds gordiens, notamment les questions liées au foncier, à l'exploitation des ressources naturelles et aux flux financiers illicites ;

- à appuyer les autorités nationales dans le cadre de la transition suite au retrait de la MONUSCO ; et enfin
- à appuyer la RDC dans la mise en œuvre du nexus humanitaire/développement/paix et de solutions durables pour les déplacés.

Pour finir je voudrais renouveler l'engagement indéfectible des Nations Unies à appuyer la RDC dans son processus de développement.

Je vous remercie

Chef de Protocole/Vice-Premier Ministre du Plan & Coordination de l'Aide au Développement [Dieumeri Numbi] : Merci beaucoup Monsieur le Coordonnateur résident. J'ai maintenant l'immense privilège d'inviter à cette tribune Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de L'Aide au Développement.

Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement [Guylain Nyembo] :

**Monsieur le Coordonnateur résident du système des Nations Unies en République Démocratique du Congo ;
Madame la Ministre déléguée à la Coopération internationale et à la Francophonie ;
Mesdames et Messieurs les journalistes, représentants de la presse et des médias ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs,**

Me joignant au Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en République Démocratique du Congo, je voudrais à mon tour et au nom de Son Excellence Madame la Première ministre, Cheffe du Gouvernement, ainsi que du Gouvernement ici représenté à travers ma personne et celle de Madame la Ministre déléguée à la Coopération internationale et à la Francophonie, vous remercier d'avoir rehaussé de votre présence cette conférence de presse convoquée à l'occasion de la publication du rapport annuel des résultats, pour l'exercice 2023, du Plan-Cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable pendant la période 2020-2024.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble du Système des Nations Unies, à travers son Coordonnateur résident, sans oublier l'Équipe pays ainsi que les partenaires nationaux et internationaux pour le précieux appui fourni au gouvernement congolais à travers ce Cadre de Coopération qui appelle à être optimisé afin qu'il puisse produire davantage d'effets pour le bien-être des populations congolaises.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,**

Tel que l'a souligné le Coordonnateur résident, l'exercice 2023 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en République Démocratique du Congo n'a pas été de tout repos.

Au même titre que les années précédentes de nombreux défis se sont dressés, notamment ceux ayant trait à la sécurité des populations, particulièrement celles établies à l'Est de notre pays et qui font face à l'activisme de groupes armés et terroristes, et de nouveau depuis 2022, à l'agression du Rwanda ; les défis liés à la stabilité du cadre macroéconomique ; tout comme ceux imposés par les changements climatiques, comme ce fut le cas en mai 2023 avec les inondations meurtrières enregistrées dans la Province du Sud Kivu ou encore dans la Province du Tanganyika. À trois jours de la commémoration du génocide congolais, c'est ici pour moi l'occasion de rendre, au nom du Gouvernement, un vibrant hommage à toutes ces victimes mais également à toutes celles et ceux dont le sacrifice concourt à la résilience de la nation congolaise et au fait inéluctable que nous parviendrons au moyen de nos efforts conjugués à rencontrer notre destinée ; celle d'un Congo plus fort, plus uni et prospère. En leur mémoire je nous demande d'observer un moment de recueillement...

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Nonobstant les difficultés rencontrées, le rapport annuel du Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement durable se veut bien plus encourageant qu'il ne paraît.

Mieux, il se veut un aperçu des futurs possibles en matière de coopération entre notre pays et le Système des Nations Unies ; tant il nous permet aussi bien conjointement que singulièrement, pour chacune des parties, de dégager les meilleures pratiques, en vue de promouvoir le développement durable en République Démocratique du Congo et ailleurs dans le monde.

De plus, d'un point de vue national, le rapport de l'exercice 2023 du Plan-cadre de coopération nous permet de prendre conscience des efforts déployés par le Gouvernement au cours des cinq dernières années dans le renforcement de notre résilience collective.

Aussi, il se veut un indicateur de la quintessence du nouveau programme quinquennal inspiré de la vision du Chef de l'État, **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République, et dont l'ambition demeure l'amélioration significative du bien-être de la population congolaise à travers :

- La bonne gouvernance ;
- La poursuite du développement du capital humain ;
- La diversification de l'économie ;
- Le renforcement de l'appareil national de sécurité et de Défense ;
- La poursuite de la modernisation des infrastructures et l'aménagement du territoire.

En effet, et pour rappel, le Gouvernement s'est lancé, depuis 2019, dans la poursuite de politiques et de programmes cadres structurants dans le but d'accélérer la réalisation de notre développement.

Il en va de programmes tels que ceux du Développement local à la base (PDL 145-T) ; de la Gratuité de l'Enseignement ainsi que celui de la Couverture Santé Universelle ; ou encore de politiques publiques visant l'autonomisation des femmes et les populations vulnérables en vue de leur inclusion dans l'économie nationale ; les politiques et mécanismes visant la réduction de la corruption ; mais aussi, les politiques et initiatives portant sur la captation du dividende démographique à travers l'entrepreneuriat des jeunes, notamment.

D'ores-et-déjà, et comme vous le savez, ces programmes appellent à être intensifiés. C'est le cas notamment du Programme de Développement Local, PDL 145-T, dont le volet « route », particulièrement celles de dessertes agricoles, seront privilégiés en vue, non seulement, de contribuer à la création de chaînes de valeurs agricoles mais aussi de constituer la base de liaison des territoires et des provinces.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Fort des grandes lignes politiques que je viens de mentionner, je ne pourrais manquer de marquer mon optimisme quant à la capacité du Gouvernement dont je fais partie, de rencontrer les objectifs qu'il s'est fixé en vue d'améliorer le bien-être de la population congolaise.

À cet égard, le rapport annuel du Cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement durable, pour l'exercice 2023, constitue une ouverture pour l'action future et nous invite, autant qu'il nous oblige, à renforcer le partenariat stratégique qui lie notre pays et le Système des Nations Unies.

Comme pour les années précédentes, ce rapport annuel exige que nous nous saisissions du dynamisme qu'impliquent les défis liés au développement, pour parfaire l'alignement des priorités, des politiques et des mécanismes qui devront être privilégiés dans le Cadre de Coopération 2025-2029 entre notre pays et le Système des Nations Unies.

Aussi, il est attendu de ce rapport une meilleure saisine, par le gouvernement, des causes structurelles et sous-jacentes qui, encore à ce jour, et indépendamment des faits exogènes et contingents, entravent la pleine réalisation de nos objectifs de développement.

En effet, ces résultats ne font que rappeler l'urgence d'une meilleure appropriation des dynamiques de développement et des complexités y relatives. Cependant, cette appropriation ne pourra se faire qu'en faisant de la production systématique de données inclusives la charnière de toute planification ; et du suivi et de l'évaluation à intervalles réguliers des politiques et programmes publics, le métronome de toute action. Il en va de notre capacité à atteindre les catégories de populations les plus à risque, de même que celles en urgence absolue.

Toutefois, et pour ainsi clore mon propos, bien que conscients de notre responsabilité et de notre redevabilité vis-à-vis de nos concitoyens, je ne pourrais néanmoins manquer d'interpeller les Nations Unies ainsi que la communauté internationale sur l'urgence qu'il revêt de sanctionner avec la plus grande sévérité toutes celles et ceux, acteurs étatiques comme non-étatiques, qui se dressent aujourd'hui contre le développement de notre pays et contre la quiétude de nos populations. Il en va de la crédibilité du garant de la paix et de la sécurité mondiale que nous reconnaissons en l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, je suis convaincu, **Monsieur le Coordonnateur résident**, du soutien des Nations Unies dans la rencontre des aspirations du peuple congolais notamment celles de vivre dans la concorde et dans la paix, pour la postérité.

Je vous remercie.

Chef de Protocole/Vice-Premier Ministre du Plan & Coordination de l'Aide au Développement [Dieumeri Numbi] : Merci beaucoup Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, pour cette allocution de haute tenue. A présent, le protocole cède la place au Chargé de communication du Système des Nations Unies pour deuxième partie, donc la partie technique.

Chargé de communication/ Bureau du Coordonnateur Résident [Joseph Mankamba] : Merci beaucoup. Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Monsieur le Coordonnateur résident. On va inviter Madame Anne Marie Dongui qui va présenter quelques résultats sur l'Axe 1, consacré à la « Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie ».

Anne Marie Dongui (Porte-Parole pour l'Axe 1) :

Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre
Monsieur le Coordonnateur résident
Mesdames et messieurs,

Il sied de rappeler que cet axe comprend trois effets auxquels ont contribué les agences, fonds et programmes à travers les résultats atteints :

- i) réduction de la violence, des conflits armés et amélioration de la sécurité des personnes,
- ii) garantie de droits économiques, sociaux, culturels,
- iii) meilleurs accès à la justice et au développement des capacités de veille de la société civile

Je voudrai rappeler que plusieurs agences ont contribué aux résultats de cet axe, je vais citer : UNICEF, PNUD, BCNUDH , ONU Femmes , OIM, UNFPA, UNHABITAT, HCR, OIT, UNMAS, UNCDF, UNESCO, MONUSCO & ONUSIDA

- Ces Agences, Fonds et Programmes ont appuyé les institutions suivantes pour contribuer aux effets souhaités :
 - Parlement, CSM, Ministère de la Justice, Ministère des Droits Humains, Ministère du Plan, Ministère du Genre, Famille et Enfants, Ministère de l'Intérieur, Sécurité, et Affaires coutumières, Ministère de la Décentralisation, Ministère de la Défense nationale et anciens combattants, Ministère des Affaires Etrangères (coopération internationale), CENI, CNDH, Barreaux, Société civile etc.
- Pour renforcer le respect des droits humains, des appuis importants ont été apportés :
 - A la justice militaire et à la justice civile,
 - Ces appuis se sont réalisés au niveau logistique, technique et financier,

- Ces appuis ont permis d'enclencher les processus d'enquêtes et de poursuites pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, violations graves des droits humains, y compris les violences basées sur le genre.
- En parallèle, le système a appuyé la formation des magistrats pour l'établissement d'un système de justice criminelle et civile fonctionnel, y compris le renforcement de la chaîne pénale.
- Au niveau de la protection, les divisions provinciales de la justice ont été appuyées par rapport à l'accessibilité à une justice spécialisée pour les enfants, surtout dans les zones en conflit, et au renforcement de la lutte contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles.
- Le SNU a apporté un appui significatif au Gouvernement en matière de sécurité, protection des civils, désarmement, démobilisation, relèvement communautaire, stabilisation
- Cela a permis le renforcement du rétablissement de l'autorité de l'État dans les zones de conflit.
- Une attention particulière a été apportée à la dimension genre, ce qui a permis à des réseaux de femmes de contribuer au développement et à la sécurité,
- Le résultat principal est une participation renforcée des femmes dans la prise de décisions politiques.
- Les jeunes ont également été impliqués dans la mise en œuvre d'initiatives de réduction de la violence communautaire, de prévention du recrutement de la jeunesse à risque dans les groupes armés et dans la promotion du développement local
- Appui à la réforme de la police (2024 – 2028)

L'Équipe de Pays des Nations Unies a permis le lancement de la construction de la cour constitutionnelle mais aussi de :

- Palais de justice de Kalémie
- Tribunal de paix de Nyiragongo
- Cour militaire – Kananga

Pour la bonne tenue des élections l'Équipe pays a permis entre autres :

- Le SNU a appuyé la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)
- Appui aux acteurs clés du processus électoral en vue de la tenue des scrutins
- Tenue des élections conformément au calendrier constitutionnel (
- Appui pour cela à travers : assistance technique, matérielle et logistique, notamment dans les zones enclavées)
- Aussi, appui a également contribué au caractère pacifié des scrutins à travers : renforcement du cadre de concertation genre et élections, opérationnalité du numéro vert pour la transmission des alertes en temps réel, formation de médiateurs communautaires sur le mécanisme de résolution des conflits non juridictionnels,
- Enfin un déploiement sur le terrain en vue de prendre en charge les éventuels cas des conflits non juridictionnels a été réalisé

- Ces résultats ont été possibles grâce :
 - À la volonté politique du gouvernement
 - L'implication des ministères sectoriels
 - La participation de la population
 - La synergie entre les AFP du système des Nations Unies

Et en termes des défis qui subsistent, il y a :

- La Persistance des poches d'insécurité et d'accès
- Poursuivre la lutte contre la corruption
- La Protection des communautés vulnérables et accès à la réponse
- Poursuivre le renforcement des mécanismes de dialogue social, démocratique et politique au niveau national, provincial et local

Je vous remercie

Chargé de communication/ Bureau du Coordonnateur Résident) [Joseph Mankamba] : Nous remercions Mme Anne Marie Dongui et invitons Mme de Fatiha Terky, représentante du groupe 2 ayant travaillé sur l'axe relatif à la « Croissance Économique Inclusive, Développement Agricole, Capture du Dividende Démographique, Protection Sociale et Gestion Durable des Ressources Naturelles »

Fatiha Terky (Porte-Parole, Axe 2)

Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre
Monsieur le Coordonnateur résident
Mesdames et messieurs,

Je tiens d'abord à rappeler que cet axe comprend trois effets auxquels ont contribué les agences, fonds et programmes à travers les résultats atteints :

- i) promotion d'une croissance inclusive,
 - ii) développement d'un système de protection sociale inclusive et
 - iii) amélioration de la gestion durable des ressources naturelles
- Les agences suivantes ont contribué aux résultats de cet axe :
 - BIT, FIDA, OMS, ONUDI, ONU FEMMES, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNHABITAT, UNICEF, UNOPS, BCNUDH, HCR, UNDCF
 - Ces agences ont appuyé les institutions suivantes afin de contribuer à la réalisation des effets souhaités :
 - Banque Centrale du Congo, Ministère du Plan, Ministère de l'Economie, Institut National de Statistique, Ministère de l'Industrie; Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, Ministère de l'Aménagement du Territoire; Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité; Ministère de l'environnement et Développement Durable; Ministère du Développement Rural, Ministère de l'Agriculture; Ministère de Pêche et Elevage, Ministère de l'emploi, travail et prévoyance sociale, Ministère des affaires étrangères, Ministère de

l'intégration régionale, Ministère des affaires foncières, Ministère de santé, Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, Ministère de la formation professionnelle et métiers, Ministère des Finances, Ministère du genre, Famille et Enfant, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de l'Urbanisme et Habitat

- Pour favoriser un financement soutenable et viable le SNU appuie la mise en place d'un Cadre National de Financement Intégré (CNFI/INFF), qui devra soutenir le financement, la mise en œuvre et le suivi Plan national stratégique de développement 2024-2028.
- Pour accélérer la mise en œuvre des ODD, le SNU a accompagné le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'accélération ambitieux (feuille de route), incluant des réformes cruciales et des investissements structurants. Celui-ci a été présenté par le Président de la République au Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable en septembre 2023 à New York. La feuille de route a aussi été présentée et approuvée en conseil des Ministres
- Proposition par la CEA du Debt-for-nature-swap : Les échanges dette-nature (EDN) permettraient de mobiliser des ressources pour la protection de la nature tout en réduisant le fardeau de la dette des pays en développement
- Appui des systèmes et modes de production agricole durable des cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière, en savane et dans les jachères emblavées, ainsi que la mise en défense en zone forestière dégradée, le reboisement ainsi que l'agroforesterie avec des cultures pérennes
- Appui à l'inclusivité financière, des efforts importants ont été réalisés pour la promotion de la mise en place de services financiers. Plus de **3 millions** de nouveaux bénéficiaires de services financiers ont été enregistrés en 2023 auprès des institutions des microfinances, du fait principalement de l'ouverture des comptes aux agents de l'Etat et de l'incidence de la numérisation.
- L'Equipe de Pays des Nations Unies a appuyer à proposer d'améliorer l'accès à une énergie propre, abordable et durable à travers une politique nationale de l'énergie et un Plan Directeur GPL pour la capitale Kinshasa, ainsi que des études de faisabilité et d'impact social et environnemental pour le déploiement des microcentrales hydroélectriques dans certains territoires pour une autonomie énergétique
- Accompagner le pays dans ses ambitions de pays solution à travers leurs soutiens à la lutte contre le changement climatique (avec une CDN révisée réaffirmant l'engagement climatique de la RDC et ses priorités de développement durable), et à l'aménagement du territoire (avec l'élaboration d'une politique et d'une loi sur l'Aménagement du Territoire
- Il faut également noter son appui à la gouvernance à travers l'élaboration de la loi foncière en 2023, au renforcement de la commission nationale de réforme foncière qui est devenue autonome, au développement du code de l'urbanisme et de la construction, entre autres
- Concernant le dividende démographique, cinq profils provinciaux ont été élaborés pour l'Equateur, le Lualaba, le Haut-Katanga, le Kasai-Central et le Kasai-Oriental
- Il est important de souligner que ces résultats ont été possibles grâce :

- Aux relations et engagements solides avec les autorités nationales, provinciales et locales
- A l'approche multi-agences mobilisant différentes agences dans une logique one UN sur la base de leurs avantages comparatifs
- Au partenariat fructueux avec la société civile, les ONG, les associations locales et les organisations paysannes
- A la forte appropriation nationale et provincial au niveau technique

Par ailleurs, les défis suivants subsistent :

- Moderniser les infrastructures et répondre au défi de l'insécurité qui engendrent des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement
- Renforcer la coordination entre différents Ministères sectoriels
- Renforcer le système statistique national
- Enchevêtrement des problèmes liés à la gestion durable des ressources naturelles, des conflits et de la corruption

Je vous remercie

Chargé de communication/ Bureau du Coordonnateur Résident) [Joseph Mankamba] : Merci beaucoup Mme Fatiha Terki, enfin nous passons la parole à Mme Mariame Sylla, pour nous parler des résultats de l'axe 3 portant sur l'« Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire».

Mariame Sylla (Porte-Parole/Axe 3)

Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre
Monsieur le Coordonnateur résident
Mesdames et messieurs,

Avant toute chose, je rappelle que cet axe comprend trois effets auxquels ont contribué les agences, fonds et programmes à travers les résultats atteints :

- i) l'accès équitable de qualité et durable surtout pour les populations les plus vulnérables et
- ii) l'assistance des populations affectées par les situations d'urgence

Cette priorité stratégique se focalise sur l'amélioration du bien-être des populations notamment celles qui se retrouvent en situation de vulnérabilité.

Les agences suivantes ont contribué aux résultats de cet axe :

- UNICEF, OMS, UNHCR, PAM, UNFPA, ONUSIDA, ONU Femmes, UNESCO, OCHA, PNUD, UNCDF, BIT, UNOPS, MONUSCO, BCNUDH, OIM

Travaillant en appui aux institutions suivantes afin de contribuer à la réalisation des effets souhaités :

Min Santé ; Min Genre ; Min EPST, Min. des actions Humanitaires, Min des affaires étrangères, Min Jeunesse, Min sports et loisirs, SNHR et PNMLS, Direction de l'Hygiène et Salubrité Publique et Plan, Min Education, CNR et DiVAS, RACQJ, CCNSC, UCOP+, PASCO

- Les interventions ont porté sur l'appui aux institutions et aux politiques publiques, ainsi qu'aux populations, communautés et groupes vulnérables, avec un impact sur la satisfaction de leurs besoins essentiels.
- Elles portent essentiellement sur (i) l'accès aux services de santé, à la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des Adolescents jeunes, à l'assainissement ainsi qu'au renforcement de la nutrition ; (ii) l'éducation de qualité ; (iii) la protection et la protection sociale, (iv) l'inclusion économique, (v) l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH).
- Dans le secteur de la santé, des campagnes de vaccination, la planification familiale et des programmes de promotion et d'offre des intrants pour la nutrition, des actions en faveur de la santé de la mère et de l'enfant, des femmes et des filles, sans oublier les cancers chez les femmes et autres affections comme la fistule obstétricale ont été menées dans la quasi-totalité des provinces.
- Dans le secteur de l'éducation, en sus du soutien actif aux divisions provinciales pour le diagnostic des besoins, des abris, cantines et jardins scolaires ont été construits dans certains territoires pour désengorger les salles de classes occupées par les déplacés dans les zones de conflits
- Concernant l'assistance humanitaire, en 2023, près de 7 millions de personnes (soit 70% de la cible du Plan de Réponse Humanitaire²) ont bénéficié d'une assistance humanitaire multisectorielle (abris, AME, CCCM, éducation, EHA, santé y inclut la santé de la reproduction, protection) pour couvrir leurs besoins vitaux.
- L'année 2023 a également connu l'activation de l'intensification de la réponse humanitaire à l'échelle du système du Comité Permanent Interagences, IASC (system-wide scale-up) pour une période de 6 mois de juin à décembre, et ce pour endiguer la dégradation de la situation humanitaires dans les trois provinces de l'Est (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri). Cette intensification de la réponse humanitaire a permis aux acteurs humanitaires de répondre aux besoins urgents de 4 millions de personnes, sur un total de 5.1 millions de bénéficiaires ciblés (78% de l'objectif)

Il se dégage des défis subsistants, qui sont :

- Mettre en œuvre des politiques publiques transformationnelles
- Accès difficile dans certaines zones d'intervention (insécurité, insuffisance des infrastructures routières, etc.)
- Inflation mondiale impacte les coûts logistiques, opérationnels et programmatiques
- Mise en œuvre de la vision commune de l'approche Nexus et son opérationnalisation

Je vous remercie

Chargé de communication/ Bureau du Coordonnateur Résident) [Joseph Mankamba] : Merci beaucoup Madame. Il sied de signaler, comme vous pouvez le voir affiché à l'écran, que la mise en œuvre de ces résultats pour l'atteinte des effets escomptés a engagé la mobilisation et la dépense des fonds, en rapport avec chacun de ces trois axes, dont le total représente : **\$1 615 337 104,92 étaient requis, contre \$639 957 718,25 qui ont été mobilisés et dépensés.**

A présent, nous allons passer à l'étape de questions-réponses ; une étape exclusivement réservée aux journalistes. Les questions ne devront porter que sur le rapport présenter ; elles seront adresser à son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre et au Coordonnateur résident.

Question 1

Gloire Mfemfere/ La Prospérité : Vous m'excusez, j'ai deux petites questions. La première question, je l'adresse à Monsieur le Coordonnateur, c'est une question pédagogique. Monsieur le Coordonnateur, ici au Congo, nous avons exactement combien d'agences des Nations Unies ? Et puis, je vais revenir sur le rapport que vous avez présenté tout à l'heure. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées sur le terrain ? Et, une question au Vice-Premier ministre en charge du Plan, Excellence, je voudrais revenir sur les PDL 145 territoires, où en sommes-nous ?

Question 2

Bibiche Nguwa/ B-One TV : Ma question, c'est en rapport avec le deuxième axe qui nous a été présenté, par rapport au résultat 2, on a parlé de l'élaboration du Plan national d'adaptation, traçant la cartographie de la vulnérabilité du pays contre le changement climatique. Nous savons qu'il y a l'atténuation mais également l'adaptation, mais ici je ne vois que l'adaptation, il n'y a pas aussi en cours ou dans les prochains jours, pour voir dans quelle mesure élaborer aussi le plan [inaudible]

Coordonnateur Résident du Systèmes des Nations Unies [Bruno Lemarquis] : Il y a 28 entités. Il y a 23 qui sont représentées ici en RDC, qui sont des grosses agences opérationnelles. Il y a PAM, UNCEF, PNUD, HCR, ... Il y a les agences spécialisées : le Bureau international du travail [BIT], ONU Habitat, ... Il y a une agence qui a ouvert le bureau pour la première fois en 2024, avec une personne. C'est la première fois qu'elle a une personne soit ici, dont le sigle en anglais est l'UNODC. Son nom ne dit pas exactement ce qu'elle fait, son nom date de longtemps, son nom, c'est la lutte contre la drogue et les crimes. C'est vraiment l'agence spécialisée des Nations Unies pour la lutte contre la corruption.

Ce sont les agences basées ici. Quelque chose que vous ne savez peut-être pas, la plus grosse agence des Nations Unies, la plus grosse entité des Nations Unies basée ici par rapport à son nombre de personnel, c'est le FIDA. Le FIDA, c'est un peu une institution financière internationale mais des Nations Unies, avec un portefeuille d'un demi-milliard de dollars avec quatre personnes.... C'est vraiment un animal un peu différent. Different beast, comme on dit en anglais.

Ensuite, il y a des entités affiliées, des cousines des Nations Unies, mais qui ont un mode de fonctionnement vraiment différent. Ce sont les institutions de Bretton Wood, comme on les appelle. C'est le Fonds monétaire internationale et la Banque mondiale. Ils font partie de la constellation des Nations Unies et qui sont également ici. Au total, ça fait 23 plus 2 affiliées.

Et ensuite, il y a ce qu'on appelle les agences ou entités non-résidentes, qui travaillent en RDC, c'est vraiment une présence permanente pas en RDC. C'est la Commission économique africaine des Nations Unies qui est à Addis-Abeba, très impliquée avec beaucoup de données sur la RDC, un exemple : ils sont un peu l'architecte de la coordination des multiples acteurs de cette initiative entre la RDC et la Zambie, avec l'appui des Etats-Unis d'Amérique sur la création de chaîne de valeur de batteries électriques. Ça s'appelle UNECA. Ensuite, il y a la CNUCED, est une agence de Genève sur le commerce.

Voilà sur l'écran : vous avez les logos de tous les partenaires, voilà. Les Droits de l'homme, la FAO pour l'agriculture, le FIDA pour l'agriculture, le HCR pour les réfugiés, la MONUSCO, pour la paix et sécurité, OCHA pour la coordination humanitaire, l'OIM pour les migrants, la problématique de migration, ILO, c'est le Bureau international du travail, OMS Organisation mondiale de la santé, ONU Femmes, ONU Habitat, UNMASS, c'est pour le déminage et les explosifs qui restent des conflits, UNIDO pour le développement industriel, ONUSIDA, PAM, Programme alimentaire mondial, le PNUD, le UNCDF, Capital Development Fund. Ils sont beaucoup très impliqués dans l'inclusion financière, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNOPS et UNDSS qui est l'Agence pour la sécurité du personnel des Nations Unies. Et il y a ceux qui sont un peu dans la galaxie différente, les deux institutions financières internationales, les cousines : le FMI et le FMI. L'UNODC, qui vient juste d'ouvrir une présence en 2024, UNECA, la Commission économique africaine, UNCTAD, c'est la CNUCED en français, c'est pour le commerce ; le PNUE, qui a également ouvert une présence ici pour la première fois en 2024, c'est l'agence de l'environnement.

Par rapport aux difficultés, il y a les questions traditionnelles qui ont été présentées ici. Il y a les difficultés physiques d'accès. Par exemple, les Nations Unies à travers le PNUD, sont impliquées aussi dans le programme des PDL 145 territoires. Ils peuvent parler des questions d'enclavement. [On n'y amène] des sacs de ciment qu'en avion. C'est tout ça le l'enclavement, c'est vraiment un gros problème.

Dans les zones de conflits, c'est l'accès humanitaire. En gros, les difficultés du point de vue humanitaire, elles sont très nombreuses, l'accès humanitaire, les violations du droit international, elles sont très nombreuses.

Les difficultés ou questions de financement, parce qu'il vous a été présenté, c'est ce qu'on a pu faire avec les ressources qui ont été mobilisées, y compris les ressources qu'on travaille ensemble avec les ressources congolaises. Puisque le PDL 145, on travaille ensemble du budget du budget national, les Nations Unies appuient une partie de sa mise en œuvre. Et puis je n'appellerai personnellement des difficultés. Mais il y a des processus de réforme institutionnelle, il y a parfois de manque de clarté institutionnelle, on va naviguer pour clarifier qui est en charge, il y a aussi des difficultés qui sont vraiment des difficultés, c'est la vie tous les jours. C'est le rapport entre le central et le local. Parce que le processus de décentralisation, c'est un processus en cours. Mais parfois il faut des clarifications sur des niveaux de compétence.

La question de Madame, Je n'ai pas bien compris. De toute façon je ne serai pas qualifié pour y répondre. Je ne sais pas s'il y a un de mes collègues est qualifié pour y répondre. Parce qu'il y a quelqu'un du PNUD qui peut répondre sur l'adaptation et atténuation. Et si on n'a pas la réponse, vous me donnerez la question, on vous appellera.

Fatiha Terky (Porte-Parole, Axe 2) : Merci beaucoup, c'est juste peut-être définir un petit peu. L'adaptation, c'est vraiment s'adresser aux conséquences du changement climatique. Et donc c'est les besoins immédiats et l'atténuation, c'est les causes du changement climatique. Et ça, c'est du travail de longue haleine qu'on fait aussi, si vous voulez, c'est plus dans le cadre de prévention, comme par exemple diminuer l'émission de du CO2, et cetera. Mais en fait, comme vous l'avez bien précisé, les deux sont importants encore une fois. Et on travaille très étroitement avec le gouvernement de la RDC pour tous les aspects aussi atténuation et qui ont une portée vraiment internationale avec des normes, des guidelines, et cetera, merci.

Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement [Guylain Nyembo] : La question sur le PDL 145 est bien évidemment, le programme va se poursuivre. Je crois que la période électorale a un peu fait de l'embrouille sur la question du PDL, mais le programme se poursuit. Jusque-là, ce qui s'est fait, c'est qu'on fait une évaluation parce qu'il y a un nouveau gouvernement en place. Tous les ministres concernés sont en train de faire l'évaluation. L'équipe au niveau du ministère du Plan, le point a été fait. Au niveau du ministère des Finances aussi, le point a été fait. Donc il est question aujourd'hui de terminer ce qui avait été commencé pour la première partie, consacrée essentiellement aux bâtiments administratifs et centres de santé.

Et aujourd'hui, nous sommes prêts pour la phase consacrée aux routes agricoles. Donc les études sont déjà finies, donc il reste la question donc de financement que nous attendons justement après ces points d'évaluation. Pour nous permettre, comme j'entends la question sur les difficultés d'accès, bien entendu, c'est des questions qui vont être résolues avec ce programme, mais aussi combinées avec le gros plan d'infrastructures présenté par le ministère des ITPR. Je ne sais pas si vous pouvez être informés. Donc il y a déjà une cartographie sur les grandes routes, qui vont faire la jonction avec des routes agricoles pour permettre des désenclavements justement de notre pays, pour permettre tous les accès, y compris pour le programme lui-même. Parce qu'il faut plusieurs travaux et pour ça, il faut ouvrir les routes pour enfin transférer les ciments, tous les produits utiles pour suivre tous les travaux concernés. Donc le programme se poursuit. C'est un programme très important.

Encore une fois, vous savez très bien que pour notre pays, il est essentiel que la diversification puisse prendre son élan complètement. Parce que c'est par là que nous allons vraiment créer plus de solutions pour nos populations. Vous avez entendu parler des priorités du chef de l'État, notamment sur la question d'emploi, le secteur agricole apporte plus de chaînes de valeur comme ça a été dit ici, donc ça permet d'absorber le chômage.

Question 3

Constance Tekitila Mafuta/ Agence Congolaise de Presse : Monsieur le Coordonnateur résident, puisqu'il avait dit dans son mot que la question foncière est parmi les causes des conflits la RDC. Les Nations Unies entendent appuyer la RDC pour résoudre ce problème. Je ne sais pas si c'est dans l'axe 2 où on a dit qu'en gros, a aussi appuyé si c'est 12 chaînes de valeur. Quelle culture on a appuyée là-bas parce qu'aujourd'hui, la province du Kwango est vraiment dominée par la malnutrition. Je ne sais pas qu'est-ce qu'on a vraiment appuyé dans ce sens ? Merci

Question 4

Polydore Ngaziami/ Antenne A TV : Je suis au niveau de l'axe 3 qui a été présenté par Madame Mariame Sylla, Accès aux services sociaux de base ou assistance humanitaire. Et à propos

justement de l'assistance humanitaire, nous savons que dans la partie Est de la RDC, les problèmes qui se passent. Et dernièrement, [il y a] quelques mois, nous sommes passés par là, avec l'UNFPA, nous avons particulièrement visité le camp de déplacés. Nous nous sommes rendu compte qu'il y a beaucoup de problèmes qui se posent au niveau de ce camp. Et d'ailleurs, je crois que ça doit aussi être un problème qui se pose dans le camp de déplacés voisin. C'est notamment l'accès à l'eau.... C'est aussi un problème. Peut-on savoir qu'est-ce qui a été fait ? Voilà, qu'est-ce que pour donner ? Et aussi qu'est-ce qui a été fait précisément parce que on parle, dans cet axe 3, de l'assistance humanitaire, les femmes en situation de conflit, qu'est-ce qui a été fait ? Merci.

Question 5

Bienfait Luganywa/ 7sur7.cd : Ma question s'adresse au VPM. Monsieur le VPM, où nous en sommes avec le PNSD, le Plan National Stratégique de Développement ? Parce qu'à ma connaissance, celui de 2018-2023 a expiré, je pense que pour le moment, nous naviguons à vue. Où nous en sommes avec le prochain PNSD ? Et puis, deuxièmement, je voudrais savoir, quel est le bilan du celui de 2018-2023, qu'est-ce qui a été fait, et ce qui n'a pas été fait ? Merci

Coordonnateur Résident du Systèmes des Nations Unies [Bruno Lemarquis] : Merci pour les questions. Alors sur la question foncière, je ne suis pas un expert, mais le VPM [pourrait y répondre] plutôt, c'est moi qui le complète.

Il y a la question de la loi foncière qui est au Parlement, pour lequel il y a eu du travail depuis longtemps, avec l'appui de ONU Habitat et d'autres agences du système des Nations Unies. Ça, c'est un travail qui se poursuit. Ensuite, il y aura l'appui à la mise œuvre de la loi foncière, avec toutes ces nouvelles modalités. Il y aura l'appui à toutes les institutions qui ont un rôle à jouer dans la question foncière. Et ensuite au niveau local, c'est toute la question de la résolution pacifique des conflits qui sont liés à la question coutumière, ou questions de terre. La question foncière entraîne de nombreux conflits, notamment dans les zones où il y a beaucoup de déplacements, où la démographie des zones est altérée. Donc, ça a un lien ensuite avec le pouvoir coutumier. Et puis ça a aussi un rôle sur les affaires, sur des investissements, sur le développement économique puisque sans une sécurité, sécurisation du foncier, les investisseurs économiques hésitent. C'est vraiment une question très importante, et pour la question de la paix et stabilité, et sur le développement économique en RDC, je pense.

Par rapport à la situation humanitaire, comme j'ai dit, donc, elle est vraiment dramatique. Peut-être beaucoup, beaucoup de déplacés comme on le sait, beaucoup de nouveaux déplacés depuis 2 ans ; beaucoup de nouveaux déplacés depuis janvier 2024 au Nord-Kivu. Même en Ituri avec des gens qui fuient le Nord-Kivu pour aller au Sud-Kivu, vers Minova. Les proportions de populations déplacées dans les 3 provinces de l'Est sont très élevées. En Ituri, il y a 40% de la population qui est dépassée. Imaginez-vous 40% de la population. Au Sud-Kivu, je dis 30%, mais je pense maintenant qu'il y en a plus, depuis les incidents de Lubero, Kanyabayonga, peut-être qu'on est maintenant à 35% de la province, et au Sud-Kivu, environ 22%.

La plupart des déplacés en RDC vivent dans les communautés hôtes, imaginez un pays, s'il y avait 7 millions de déplacés dans des sites de déplacés, c'est vraiment gigantesque. Des sites de déplacés, il y en a pas tant que ça que plus de 80%. Je regarde HCR, il y a plus de 80% de déplacés en RDC vivent dans des communautés hôtes. Donc il y a une minorité qui y vivent. Sauf autour de Goma et dans quelques-uns, parce que là, c'est des déplacés récents qui ont fui leur zone et ont tout abandonné, et donc qui ont perdu leurs racines et qui ne sont pas dans les communautés hôtes.

La situation autour de Goma en particulier, elle est très compliquée parce qu'il n'y a pas de communautés hôtes. Une suggestion qu'on avait faite au début de cette crise aux autorités qui n'avait pas été acceptée, mais qui est utilisée dans d'autres pays, c'est ce qu'on appelle "**Cash for rent**" en anglais, c'est-à-dire, argent contre loyer, c'est-à-dire que les gens auraient pu, et la discussion qu'on a eue avec les autorités de la ville de Goma notamment, les déplacés auraient pu être compensés financièrement pour prendre une chambre chez l'habitant. Et donc, ça avait été rejeté par les autorités pour des questions de sécurité. Sachez qu'il y a 600 000 personnes qui sont dans cette zone-là, entre le lac, la frontière et les lignes de front, c'est une petite zone, on y va régulièrement. Petite zone, c'est sur la lave. Il n'y a pas d'eau, il y a le risque du gaz au bord du lac. Donc c'est que des problèmes, que des problèmes. Il y a 600 000 personnes qui habitent là.

Dans cette zone, il y a beaucoup de défis. Un défi, c'est le problème de l'eau. L'autre défi, c'est le problème de construire sur la lave. Troisième défi avec lequel on discute avec toutes les autorités coutumières, jusque-là, au plus haut niveau de l'État, c'est la question de la terre. Il y a 120 sites de déplacés autour de Goma, 115 sont des sites spontanés, 5 ont été confirmés par les autorités à travers les arrêtés provinciaux, sur lesquels les partenaires notamment HCR et OIM devraient bâtir des meilleurs dans les meilleures conditions. Parce que le foncier avait été sécurisé. Et tous les sites spontanés, on ne peut pas faire ça, parce que la terre appartient à quelqu'un. Et donc si on commence à construire de manière, ce qui est arrivé plusieurs fois, tout est cassé, tout est détruit. Ça, c'est un gros défi aussi pour donner des conditions d'hébergement meilleures aux gens.

Par rapport à l'accès à l'eau, il y a un bel exemple qu'il faudrait multiplier par 100, et ça ce sont des histoires entre l'humanitaire et développement, et avec l'appui de certains partenaires : l'Union européenne, UNICEF... On a tiré une conduite du système d'approvisionnement en eau de Goma jusqu'à plusieurs sites, pour Kanyaruchinya, donc les communautés préexistantes et plusieurs sites de déplacés. Ça, c'est une grosse conduite d'eau pérenne des sites de déplacés. Maintenant plusieurs sites en ont. Voilà, il y a beaucoup, beaucoup à faire.

Pour l'éducation, la solution c'est de renforcer les services publics préexistants, c'est-à-dire toutes les écoles qui existaient avant. Maintenant, elles ont été inondées. Il y a tellement de besoins supplémentaires donc pour renforcer des nouvelles salles de classe sur les écoles publiques qui existaient auparavant. La liste est très longue des besoins et les humanitaires font ce qu'ils peuvent, mais bon, beaucoup plus que ce qu'on fait pour le moment avec l'appui aux autorités.

Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement [Guylain Nyembo] : Pour le PNSD, nous sommes dans la phase de finalisation. Donc il y a le dernier atelier qui est en préparation pour finaliser justement le PNSD qui va par la suite passer au Conseil des ministres pour son adoption.

Pour ce qui est de ce qui a déjà été fait pour le précédent, bien entendu, tout le développement du quinquennat du président de la République, vous le savez très bien que nous sommes partis de ces besoins essentiels capital humain. Et vous savez tous d'ailleurs, on vient d'ailleurs de l'évoquer, la gratuité de l'enseignement qui est développée aujourd'hui et qui va se consolider encore. Vous avez entendu parler pendant la campagne du président de la République. J'espère que les moyens nous le permettront pour aller jusqu'en en secondaire. Ça, c'est un rêve que nous devons réaliser.

Nous avons aussi la couverture santé universelle qui est aujourd'hui une réalité. Encore une fois, personne ne le croyait hier. Aujourd'hui, c'est une question qui va qui va se poursuivre parce que nous avons déjà commencé avec la gratuité de la maternité. Donc, les phases prochaines vont se suivre.

Donc il s'agit aujourd'hui de travailler sur la question de financement, pour la plupart de tous ces grands projets pour notre pays. Vous avez donc le programme PDL qui est rentré dans ce cadre de développement, donc de nos territoires pour permettre aux pays de de travailler à la base. Comme vous le savez, on ne sait pas prendre toutes les décisions ici à partir de Kinshasa. L'essentiel, avec la taille de notre pays, [c'est] permettre aux locaux de pouvoir contribuer au développement de notre pays. Donc, c'est un programme qui se poursuit.

Comme vous le savez encore, je reviens sur ce qu'a dit le chef d'État, la consolidation de ce qui a déjà été fait, il faut que ça soit encore amélioré pour que nous puissions poursuivre nos efforts. Vous avez vu aussi qu'il y a eu plusieurs fois l'augmentation des capacités, que ça soit au niveau de l'énergie et au niveau de l'eau. Ça, c'est aussi une question essentielle qui a fait l'objet de du mandat du chef de l'État passé.

La question de la sécurité, on en parle plus parce que nous y sommes et vous le savez, il y a beaucoup de moyens qui sont mis aujourd'hui et d'ailleurs c'est pour ça, nous le regrettons, parce que c'est de l'argent qu'on peut mettre dans le développement de notre pays que nous sommes en train de gaspiller dans des guerres inutiles dont on aurait pu s'en passer. Mais bon, nous prenons des responsabilités parce qu'il faut absolument que cette paix nous revienne à l'Est de votre. Et l'élan que nous avons pris en 2019 va se poursuivre et aller plus loin. Parce que, encore une fois, nous voulons avoir un pays plus prospère parce que nous avons toutes les capacités, donc de l'avoir.

La question du genre, vous savez, avec l'arrivée du président de la République, on a pu pour la première fois, je crois que c'est quelque chose qui a été fait de la belle manière et nous poursuivons avec le nouveau gouvernement, la Première ministre, un symbole pour notre pays. Voilà, donc de ce côté-là, je pense qu'il y a beaucoup de choses qui ont été réalisées et avec l'appui bien sûr de nos partenaires du système des Nations Unies, tous les détails que vous voyez là parce que, en réalité ce système est là pour appuyer l'action du gouvernement, comme ça a été dit, et cela dépend de la vision que nous avons. Et la vision du chef de l'État est très claire à ce sujet. Et encore une fois, pour ce nouveau mandat, les objectifs sont très clairs et ça permet à nos partenaires de pouvoir nous suivre, là nous pensons que c'est utile pour le développement de notre pays. La diversification, ça va être une question vraiment très cruciale pour notre pays pour que nous puissions accélérer le développement de notre pays.

Les ODD, vous en avez entendu parler, les travaux sur l'accélération ont été réalisés et nous allons encore une fois mettre les moyens pour que cela nous permette d'accélérer le développement de notre pays.

Donc pour dire que nous sommes sur la bonne voie, pour vous dire que le plan que nous avons, il est bon, et il suffit tout simplement que nous ayons plusieurs partenaires, mais aussi les fils et les filles de ce pays puissent s'impliquer davantage. Parce qu'en réalité, nous avons besoin que l'épargne nationale puisse se débloquent et que les gens puissent avoir des ambitions pour contribuer au développement de ce pays. Quand vous entendez les lignes tracées par le gouvernement, il y a moyen de vous positionner, des jeunes, des femmes. Aujourd'hui, on parle de l'autonomisation des femmes. On parle aussi des ambitions pour les jeunes dans

l'entrepreneuriat. Tout le paquet d'accompagnement est disponible aujourd'hui et je crois que c'est une possibilité. C'est des opportunités aujourd'hui pour notre pays.

Donc moi, j'encourage nos compatriotes à pouvoir se lancer là dans l'aventure de l'entrepreneuriat parce que nous avons toutes les possibilités qui sont avec nous. Quand on regarde les ambitions aujourd'hui lancées au niveau des infrastructures, je l'ai dit ici, avec le programme Sicomines, mais aussi ce qui est prévu dans le budget de l'État, ça nous permet de croire que le pays va s'améliorer en termes d'accès et ça va permettre de faire des affaires à l'intérieur du pays qui est souvent négligé, alors qu'il y a un grand potentiel à ce niveau-là. Donc voilà ce que je peux dire à ce sujet.

Au niveau bien sûr de l'action gouvernementale, un travail est en train d'être fait pour continuer à améliorer l'état de macroéconomie de notre pays, pour permettre cette stabilité de monnaie et permettre aux entrepreneurs de à toute quiétude de pouvoir développer leurs projets. Là, c'est quelque chose qui nous tient à cœur et ça viendra. Bien sûr, ça sera complété par ce programme que je dis de la diversification pour venir soutenir la monnaie, compléter la politique monétaire. Voilà ce que je peux dire, c'est juste merci.

Chargé de communication/ Bureau du Coordonnateur Résident) [Joseph Mankamba] :
Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Monsieur le Coordonnateur résident, merci de vous être livrés à cet exercice et nous allons nous arrêter là.